



# MAIRIE DE FONTAINE

1, Place de Turenne

90150 FONTAINE

☎ 03.84.23.80.12

✉ [fontaine.mairie@wanadoo.fr](mailto:fontaine.mairie@wanadoo.fr)

Site internet : [fontaine.fr](http://fontaine.fr)

## AVIS AUX ADMINISTRÉS

Fontaine, le 2 mai 2023

### **1. COMMEMORATION DE LA VICTOIRE 1945**

Monsieur le Maire de FRAIS, Monsieur le Maire de FONTAINE, les Associations des Anciens Combattants de FONTAINE et FRAIS, invitent les habitants à participer à la Commémoration de la victoire 1945, qui aura lieu :

**Lundi 8 mai 2023 à 11 heures  
Devant le Monument aux Morts de FONTAINE**

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi dans la salle d'Honneur Raymond Forni (rez de chaussée de la mairie de FONTAINE).

### **2. CARTE AVANTAGES JEUNES**

La Commune de Fontaine renouvelle l'opération « Cartes Avantages Jeunes », qu'elle propose de mettre à la disposition des jeunes du village âgés de 12 à 25 ans. Les jeunes de cette tranche d'âge, intéressés par cette carte sont invités à se faire connaître, à l'aide du coupon-réponse au verso de cet avis qu'il conviendra de déposer dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 15 mai prochain (délai de rigueur)**. Cette carte sera distribuée à la rentrée de septembre 2023.

### **3. PLANTATIONS 2023**

Nous vous invitons à participer à la plantation des fleurs dans les jardinières et dans les bacs, qui aura lieu :

**Mercredi 17 mai 2023 à partir de 8 heures 30  
Lieu de rendez-vous : Salle polyvalente**

Nous comptons sur votre participation, tous les habitants sont les bienvenus.

### **4. RAPPEL DU REGLEMENT SANITAIRE CONCERNANT LES CHIENS**

« Les propriétaires et possesseurs d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres pour préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles et du voisinage. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler et gémir de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens, dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels, dans un enclos attenant ou non à une habitation ».

*Secrétariat de Mairie ouvert :*

*Lundi de 15h30 à 16h30 - Mardi de 11h à 12h - Jeudi de 15h à 16h30 - Vendredi de 11h à 12h*

Tout propriétaire ou possesseur de chiens est tenu de procéder immédiatement par tous les moyens appropriés au ramassage des déjections canines sur toute la partie du domaine public communal.

De nouvelles bornes de propreté pour déjections canines viennent d'être installés, au nombre de trois, deux dans la rue des Sources, et un dans la rue Pégoud. Utilisez-les pour le respect des passants.

## **5. TRAVAUX RUE PEGOUD**

En raison de travaux de création de trottoirs dans la rue Pégoud, la rue sera interdite à tout véhicule pendant la durée des travaux à partir du 8 mai prochain. Une déviation sera mise en place.

**Le Maire,  
Pierre FIETIER**



✂ *Coupon réponse à déposer en Mairie impérativement avant le lundi 15 mai 2023*

---

### **CARTES AVANTAGES JEUNES**

Nom et prénom : -----

Date de naissance : -----

Adresse : -----

Numéro de téléphone : -----

Souhaite obtenir une carte avantages jeunes

*Secrétariat de Mairie ouvert :*

*Lundi de 15h30 à 16h30 – Mardi de 11h à 12h – Jeudi de 15h à 16h30 – Vendredi de 11h à 12h*